



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ESPACE JEAN LOUIS MENNETRIER (Pôle Enfance)

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	Cliquez sur l'objectif concerné
Action n°	DETR
Maître d'ouvrage	Mairie de talant
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Groupement architecte (Wild et Archiduc Bild) Type
Description de l'action	Le contexte du projet : Situé dans le quartier du Belvédère à Talant l'Espace Jean Louis Mennetrier a été créer en 2011 sur les bases de l'ancienne école primaire Célestin Freinet. Il y accueille aujourd'hui une crèche de 28 berceaux, un pôle administratif lié à l'enfance et la scolarité, des salles d'animations et l'association pour la protection des oiseaux LPO. L'enfance fait partie des priorités de la municipalité qui, depuis le début du mandat, agit pour faciliter la vie des parents. Dans un contexte de renouvellement de notre population et de dynamique démographique, notre commune se démarque avec une proportion des enfants de moins de 3 ans plus importante que dans la métropole, dans le département et dans la région. De ce fait le conseil municipal a décidé de regrouper sur le même site les activités extrascolaires et de loisirs des enfants, avec une dimension associative et inclusive spécifique à Talant. Objectifs : apporter plus de lisibilité

	aux parents, faciliter leurs parcours et améliorer l'efficacité du service aux usagers. Les caractéristiques principales du projet : Le projet a pour but de créer un lieu dédié majoritairement à l'enfance en regroupant sur ce site les activités existantes, mais également le centre de loisirs (péri et extra-scolaire), une école conductive pour des enfants polyhandicapés, un restaurant scolaire et une extension de la crèche pour y accroître sa capacité d'accueil à 56 berceaux. Les différentes entités en présence : • Crèche municipale : 855 m² • Centre de loisirs : 1 055 m² • Ecole Conductive : 348 m² • Ligue de Protection des Oiseaux, LPO BFC : 283 m² • Locaux associatifs : 629 m² • Locaux administratifs de l'enfance : 320 m² En un même lieu, l'utilisateur pourra déposer ses enfants de moins de 3 ans au multi-accueil les jours ouvrés, faire de même les plus grands pour leur faire profiter des activités de loisirs organisées le mercredi et pendant les vacances scolaires. Il aura également un contact direct avec les équipes de la direction scolarité enfance jeunesse pour ses démarches d'information et d'inscription. Les associations hébergées à l'étage bénéficieront d'une remise à neuf. Le siège régional de ligue pour la Protection des Eaux (LPO) sera doté de locaux plus spacieux pour la Protection de Eaux (LPO) sera doté de locaux plus spacieux pour accompagner le développement de ses activités de sensibilisation à la biodiversité. Le Pôle de l'enfance Mennetrier, sera donc placé sous le sceau de l'inclusivité. Il accueillera un Centre d'Education Conductive (CEC) structure dédiée à la prise en charge des enfants polyhandicapés, une implantation constituant une première sous cette forme en Bourgogne-Franche-Comté. Demain, dans cet espace de l'enfance tout à fait unique, les nouvelles générations, valides ou non, se côtoieront sans faire de différence. Entourés d'équipes dévouées et pluridisciplinaires, les petites et petits bénéficieront d'un environnement propice à leur épanouissement et à leur ouverture au monde et aux autres. Argumentation par rapport aux choix faits par le maître d'ouvrage pour atteindre ses objectifs :
--	---

	Le projet se fera en site occupé pour préserver au maximum les activités actuelles sur place. Il s'agira pour cela de réorganiser les espaces existants avec des extensions du site jusqu'en bordure de la rue Louis Juvet : aménagement d'un front bâti sur la rue générant une nouvelle identité, accès clairs et distincts de chaque entité avec des entrées sous forme de porches, création d'un îlot intérieur partagé et végétalisé avec espaces de jeux. Le but des orientations environnementales est de transcrire en termes de demandes et de formuler en termes d'exigences les objectifs et les volontés de la collectivité. La description dans objectifs environnementaux est la suivante : 1 Réduction de la Consommation d'énergie du bâtiment, 2 Création d'un lieu confortable et sain pour le personnel et le public accueilli, 3 La gestion des eaux pluviales, 4 Construction avec des éléments biosourcés. Le projet sera au minimum conforme à la réglementation en vigueur au moment du dépôt du permis de construire. Le projet répondra donc aux exigences de la RT2012 et anticipera en termes de performance la RE2020 en se basant sur les exigences du référentiel « Energie-carbone E+C » A ce titre le niveau de performance énergétique sera à minima : • Niveau Energie 3 • Respecter le besoin bioclimatique Bbio max • Respecter la consommation conventionnelle d'énergie primaire Cep max • Confort d'été • Qualité de l'air intérieur par gestion des niveaux CO • Etanchéité à l'air, minimum : 1.7m3/h.m² Le projet privilégiera : • L'utilisation des matériaux à base de matières premières recyclées et facilement recyclables • L'utilisation de matériaux biosourcés. • L'utilisation des bois ouest-européens au lieu des bois est européens et nord-américains. Les bois tropicaux seront utilisés uniquement si nécessaire. L'ensemble des bois proviendra de forêts gérées durablement, démarche garantie par des labels FSC ou PEFC ou équivalent. Ainsi le site divisé en trois secteurs, verra les extensions se réaliser en ossature bois avec isolation paille ou laine de bois. La partie de l'école Freinet qui recevra une rénovation lourde aura une isolation par l'extérieure et une
--	--

	rénovation complète des menuiseries et de la toiture terrasse. L'ensemble sera équipé de VMC double flux et chauffé par le réseau de chaleur Métropolitain.																																				
	Montant prévisionnel global hors taxes : 5 315 094.00 € HT																																				
	Montant de subvention sollicité : 2 126 037.00 € HT																																				
Partenaires																																					
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>615 094 € HT</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>5 037 700.57 € HT</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>5 652 794.57 € HT</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>				Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	615 094 € HT	Travaux	5 037 700.57 € HT	Frais divers		Total	5 652 794.57 € HT	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an												
Postes de dépenses	Montant HT																																				
Acquisition																																					
Etudes	615 094 € HT																																				
Travaux	5 037 700.57 € HT																																				
Frais divers																																					
Total	5 652 794.57 € HT																																				
Postes de dépenses	Montant TTC																																				
Salaires																																					
Dépenses courantes																																					
Autres																																					
Total par an																																					
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>5 652 794.57 € HT</td><td>DETR 2025 et 2026</td><td>1 130 560 € sur 2 ans</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr></table>				Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux				Apports non financiers				Total	5 652 794.57 € HT	DETR 2025 et 2026	1 130 560 € sur 2 ans	Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																		
Acquisition																																					
Etudes																																					
Travaux																																					
Apports non financiers																																					
Total	5 652 794.57 € HT	DETR 2025 et 2026	1 130 560 € sur 2 ans																																		
Postes de dépenses	Montant																																				
Salaires																																					
Dépenses courantes																																					

	Autres		
	Total par an		
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).		
Calendrier	• APD 12/01/2024 • DCE 20/05/2024 • Appels d'offres pour les marchés de travaux : juin 2024 • Date de signature AE : octobre 2024 • Date de démarrage des travaux : novembre 2024 • Date prévisionnelle de réception de travaux : fin 2026		
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •		